

Que se passe-t-il dans la tête d'une mère ou d'un père qui tue son enfant ?

■ Le parquet de Liège ne communiquera plus sur l'infanticide commis le week-end dernier à Berloz. Spécialisé dans les crimes violents, Samuël Leistedt, expert psychiatre, donne quelques clés pour expliquer l'inconcevable.

Entretien Annick Hovine

C'est un drame épouvantable qui s'est produit au cours du week-end, dans la petite commune de Berloz, en province de Liège. Ethan, trois ans et demi, a été retrouvé mort dans son lit. Le décès est dû à un étouffement, selon les résultats de l'autopsie. Deux plaies, commises avec un objet tranchant, ont été constatées sur son visage, selon les résultats de l'autopsie. La maman de l'enfant, une enseignante, a été placée lundi sous mandat d'arrêt pour assassinat, a indiqué le parquet de Liège. Le père a, lui, été relâché après son audition.

Le couple avait eu une dispute verbale samedi soir. Le dimanche matin, la maman avait disparu avec le véhi-

cul familial. Elle a été retrouvée quelques heures plus tard, à Visé, à une cinquantaine de kilomètres de son domicile. Selon ses premières déclarations, relayées par le parquet, la principale suspecte aurait constaté le décès de son petit garçon vers 6 heures du matin. Elle a expliqué qu'elle avait "l'impression de vivre un cauchemar" et qu'elle est ensuite partie "avec des idées noires". Elle a encore dit ne se souvenir de rien.

Le parquet de Liège ne communiquera plus

L'enquête n'en est qu'à ses débuts. Le parquet de Liège, en accord avec le juge d'instruction, a décidé de ne plus communiquer sur ce dossier, nous indiquait-il mercredi. Il faut donc se garder de tirer des conclusions précipitées. Si ce drame absolu touche tant, c'est aussi parce qu'il s'est produit dans une famille a priori sans histoire, qui ressemble à beaucoup d'autres, et à laquelle on peut s'identifier: des parents inconnus de la justice, qui travaillent tous les deux, un enfant, deux chiens, une maison cossue avec des panneaux photovoltaïques, un jardin...

Et soudain, tout s'écroule dans l'horreur absolue. Comment comprendre l'inconcevable? Médecin spécialisé en psychiatrie médico-légale, Samuël Leistedt donne quelques clés de compréhension.

Que se passe-t-il dans la tête d'un parent pour en arriver à ôter la vie de son enfant ?

Ce type d'événement n'est malheureusement pas si rare que ça. C'est en tout cas mon expérience, ce que je vois dans mes dossiers. Quand des mères posent ce type d'acte, il y a évidemment plusieurs hypothèses. Dans la forme la plus classique, c'est un geste – parfois un geste d'amour – qui vise simplement à extraire la vie de leurs enfants parce que dans leur analyse des choses, dans leur grille de lecture, le monde tel qu'il est est tellement mauvais, tellement dur, qu'elles veulent épargner ça à leurs enfants. C'est quelque chose qu'on voit assez souvent.

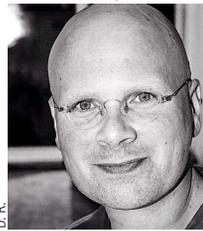
Quelles sont les autres raisons qui poussent une mère à commettre l'irréparable ?

Il y a une série d'autres scénarios. Des gestes comme ceux-là surviennent par exemple dans des conflits de couple, bien que dans ces cas-là ce soient plus souvent des hommes qui vont, entre guillemets, se venger de leur partenaire en blessant ou en tuant les enfants qu'ils ont ensemble.

Cela peut-il être un coup de folie de la part d'une maman ?

Il y a en effet tout le champ de la pathologie mentale. Ces gestes peuvent être commis par des mères qui ont de réelles pathologies qui n'avaient pas été mises en évidence jusque-là. La maladie qui couve pendant quelque temps va malheureusement se manifester de manière très aiguë, très brutale, par ce type de passage à l'acte.

"Ces gestes peuvent être commis par des mères qui ont de réelles pathologies qui n'avaient pas été mises en évidence jusque-là."



Samuël Leistedt
Psychiatre et expert judiciaire

Dans ce cas, qu'est-ce qui déclenche le geste ?

Le passage à l'acte se fait à l'occasion d'un stress, d'une frustration, d'une perte de repères, d'un élément qui est parfois extrêmement mineur. On ne trouve pas toujours ce qu'on appelle le *trigger*, le déclencheur. Parce que, pour nous, il n'a pas d'importance mais pour cette personne-là, il en a.

Arrive-t-il que la mère ne se souvienne ensuite de rien ?

Oui, c'est quelque chose qu'on rencontre régulièrement. La situation est tellement épouvantable que le contenu du passage à l'acte est refoulé. On préfère oublier plutôt que de vivre avec ça. C'est une mise en sécurité, un mécanisme de défense pour maintenir un semblant

d'intégrité psychique.

Il y a d'autres hypothèses à cet oubli ?

Oui, il peut y avoir d'autres mécanismes. On se trouve parfois face à des profils de personnalités extrêmement problématiques où il peut y avoir aussi de la malice. C'est-à-dire qu'on dit qu'on ne s'en souvient pas alors qu'on s'en souvient.

Le même mécanisme est-il à l'œuvre pour les pères qui tuent leur enfant ?

Les caractéristiques sont quand même très différentes. La plupart du temps, quand des hommes commettent ce type d'acte, deux éléments sont présents. D'abord et avant tout un trouble de la personnalité: on a affaire à des personnalités très narcissiques ou très antisociales. Le deuxième élément, qui va souvent de pair, c'est la présence de conflits de couple. Sans caricaturer, l'homme va, par exemple, lors d'une séparation qu'il considère comme insupportable, ne pas s'en prendre à la femme directement mais aux enfants pour lui faire du mal à elle. On n'est pas du tout dans le même processus.